



Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le **20 MAI 2026**
ID : 077-217702158-20260518-02026_064-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Conseil municipal du 18 mai 2026

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 21	Conseiller(s) absent(s) : 8
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 8	Votants : 29	

Date de la convocation : 12 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 18 mai à vingt-heures et cinq minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Mme SPRUTTA-BOURGES Nathalie

Étaient présents : M. et MMES GARCIA ROBIN Jean-Paul, JUNK Aurélien, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, LALLEMANT Sylvie, LAMARE Viviane, DIGUET Thierry, BOURDEILLE Christian, LOUBIERE Yves, HAMDI Nadia, TRANGOSI Renaud, LARADJI Chrystelle, BENARD Sandie, ROUSSEL Mylène, OLIVEIRA Romain, MOURRIERE Mallaury, HANQUART-TAUVERON Charlotte, DONADIO Véronique, SOUSA José, GEENEN Allison, BILLARD Emmanuelle, HASCOET Alexandre

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : SEVESTE Arnaud à GARCIA ROBIN Jean-Paul, OFFROY Patrick à SPRUTTA-BOURGES Nathalie, DEVAUCHELLE Marie-Paule à BENARD Sandie, BENOIT Dominique à DIGUET Thierry, POUSSIER Adrien à LALLEMANT Sylvie, BOURSIEZ Frédéric à OLIVEIRA Romain, BOIVIN Jean-Claude à HASCOET Alexandre, LUCAS Nicolas à DONADIO Véronique

Était absent sans pouvoir : néant



DELIBERATION N° 02026_064 : CCAS – détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration et désignation des représentants du Conseil Municipal.

Vu les articles L. 123-4 à L.123-9 et R. 123-7 à R.123-15 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de l'action sociale et des familles qui précise que le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ou les communes considérées (4^{ème} alinéa du L. 123-6 du CASF)

Vu les articles L123-6 et R. 123-7 à R123-10 du CASF définissant les modalités d'élections des représentants de la Ville au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

Considérant qu'il y a ensuite lieu de procéder à l'élection des membres du Conseil municipal appelés à siéger au CCAS au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Le Conseil municipal, après avoir fixé à 12 le nombre de membres du Conseil (6 membres élus par le Conseil municipal et 6 membres nommés par le Maire), a procédé à l'élection des membres représentants le conseil municipal.

L'assemblée délibérante est appelée à désigner au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, les conseillers devant siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Monsieur le Maire procède à la constitution du bureau de vote, sont désignés M. Juan GONZALEZ (DGS) et Mme Adeline CADIOU (secrétaire du Maire) comme assesseurs.

Après un appel à candidature, les listes des candidats sont les suivants :

Liste 1: Union Gretzoise

- SEVESTE Arnaud
- DEVAUCHELLE Marie-Paule
- LAMARE Viviane
- DIGUET Thierry
- LARADJI Chrystelle
- HAMDJ Nadia

Liste 2 : J'Ader, mieux vivre à Gretz

- HASCOET Alexandre
- GEENEN Allison
- DONADIO Véronique
- BOIVIN Jean-Claude
- BILLARD Emmanuelle
- SOUSA José

Après dépouillement les résultats sont les suivants

Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Quotient électoral (suffrages exprimés / 6 sièges à pourvoir) : 4.83

Listes	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste 1	22	4	1	5
Liste 2	7	1	0	1
Total	29	/	/	6

Sont désignés les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal

Président : Jean-Paul GARCIA ROBIN

- 1- SEVESTE Arnaud
- 2- DEVAUCHELLE Marie-Paule
- 3- LAMARE Viviane
- 4- DIGUET Thierry
- 5- LARADJI Chrystelle
- 6- HASCOET Alexandre

Fait et délibéré en séance, le 18 mai 2026 ;

Le secrétaire de séance

SPRUTTA-BOURGES Nathalie



Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul

